

**Assemblée générale**

Soixante-seizième session

Documents officiels

Conseil économique et social

Distr. générale
23 novembre 2021
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Deuxième Commission
6^e séance

Conseil économique et social
Session de 2022
2^e séance

Compte rendu analytique de la réunion conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social sur le renforcement des capacités productives dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement ainsi que les pays à revenu intermédiaire dans la perspective d'un relèvement et d'un développement durable résilients après la COVID-19

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 20 octobre 2021, à 10 heures

Coprésident : M. Kelapile (Président du Conseil économique et social) (Botswana)

Coprésident : M^{me} Frazier (Présidente de la Deuxième Commission) (Malte)

Sommaire

Déclarations liminaires

Table ronde 1 : « Voix du terrain : actions prioritaires après la COVID-19 »

Déclaration du Président de l'Assemblée générale

Table ronde 2 : « Capacités productives pour le relèvement et la reconstruction : le point de vue d'un expert »

Déclarations finales

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 10 h 5.

Déclarations liminaires

1. **M^{me} Frazier** (Coprésidente) dit que la réunion conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social a montré leur détermination à travailler ensemble pour surmonter les difficultés liées au développement durable, y compris celles créées par la pandémie de COVID-19. Les Nations Unies ont le devoir de veiller à ce que chaque pays ait les moyens de se remettre de la crise. S'il est vrai que l'accès universel au vaccin importe au plus haut point, un relèvement résilient et inclusif exigera également des mesures sociales et économiques porteuses de transformation. Plus que jamais, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement ainsi que les pays à revenu intermédiaire ont besoin d'aide pour renforcer leurs capacités productives, notamment dans le domaine des infrastructures et dans le secteur de l'énergie verte. Ils ont également besoin d'un accès aux technologies, d'un appui international et d'une mobilisation plus robuste du secteur privé.

2. Les pays en développement sans littoral ont subi des dommages économiques disproportionnés en raison des goulets d'étranglement induits par la pandémie dans le domaine des transports, et la hausse des prix du carburant ainsi que celle d'autres produits de première nécessité ont aggravé les tensions inflationnistes. Les difficultés économiques des petits États insulaires en développement, qui s'efforcent déjà de faire face aux effets des changements climatiques, alors qu'ils ont un accès limité aux financements à des conditions concessionnelles, ont été exacerbées par l'effondrement du tourisme. Les pays à revenu intermédiaire se heurtent à de multiples problèmes qui compromettent leur capacité à reconstruire en mieux, allant du lourd fardeau de la dette au manque de ressources. Ils se sont retrouvés encore plus coincés dans le piège du revenu intermédiaire et ont été contraints de suspendre les programmes de lutte contre les inégalités afin de financer les mesures de lutte contre la pandémie. Le renforcement des capacités productives de ces pays est donc une entreprise complexe et difficile, cependant si elle est menée à bon escient, elle pourrait les mettre sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable.

3. **M. Kelapile** (Coprésident) dit que la pandémie de COVID-19 et la crise climatique ont entraîné pour la première fois depuis 30 ans un recul des indicateurs de développement humain à l'échelle mondiale. C'est dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement

et les pays à revenu intermédiaire que leurs effets ont été les plus ressentis, exacerbant la faim, la pauvreté et les inégalités et déprimant le produit intérieur brut (PIB) qui, dans de nombreux cas, ne rebondira probablement pas avant plusieurs années. Il est indispensable de renforcer les capacités productives limitées de ces pays pour les aider à reconstruire en mieux. Des mesures bien ciblées pourraient stimuler la croissance économique, l'emploi et le développement des infrastructures, ainsi que réduire la pauvreté, la faim et les inégalités. En outre, l'amélioration des capacités de production de vaccins de ces pays aurait une incidence directe et positive sur la santé. Pour réussir, ces mesures exigeraient une approche intégrée aux niveaux national et international et doivent s'accompagner d'une transformation structurelle de l'économie. Un financement adéquat est indispensable.

4. **M^{me} Grynspan** [Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)], s'exprimant par liaison vidéo et soulignant l'importance de la collaboration et de la coordination au sein du système des Nations Unies, dit que si la reprise est déjà bien engagée dans le monde développé, selon les recherches de la CNUCED, il faudrait au pays le moins avancé médian environ trois ans à se relever sur le plan économique et beaucoup plus longtemps en matière d'indicateurs sociaux. Ce fossé doit être comblé, sinon le monde sortira de la pandémie encore plus fragilisé et moins multilatéral qu'avant. La meilleure approche consiste à donner la priorité à la capacité de production, dont la CNUCED a constaté qu'elle était un facteur prédictif important du niveau de développement grâce aux travaux qu'elle a menés sur l'indice des capacités productives.

5. Les actions axées sur le développement doivent être adaptées à chaque pays en utilisant des mesures spécifiques à chaque pays. Il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs. Premièrement, le secteur privé est encore faible dans de nombreux pays, en grande partie en raison des coûts d'importation et d'exportation de marchandises élevés et de l'accès limité aux ressources financières. Deuxièmement, le fait de sortir de la catégorie des pays les moins avancés ne signifie pas pour autant qu'un pays se soit doté de capacités productives ou ait facilité la transformation structurelle de l'économie. Enfin, en l'absence de capacités productives nationales, les mesures de soutien international n'ont qu'une incidence limitée voire nulle sur le développement. Réitérant la recommandation de la CNUCED selon laquelle le nouveau programme d'action en faveur des pays les moins avancés devrait se concentrer sur le développement des capacités productives, l'oratrice plaide en faveur d'une nouvelle

génération de mesures de soutien qui mettent l'accent sur le développement, l'utilisation et le maintien des capacités productives.

6. **M. Rattray** (Secrétaire général adjoint, Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement), s'exprimant par liaison vidéo, dit que les capacités de production peuvent jouer un rôle moteur dans le relèvement et le développement durable. De tout temps, les pays qui ont investi massivement dans le développement de leurs capacités productives ont été en mesure de réaliser des progrès constants en matière de développement sans exclusive. Le développement des capacités productives pourrait créer un cercle vertueux. Une économie dotée d'une capacité de production plus élevée est susceptible d'attirer davantage d'investissements et d'entreprises internationalement mobiles, ce qui pourrait à son tour venir renforcer la capacité de production. Les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont plus de mal à développer leurs capacités de production en raison de leur éloignement, qui limite le transfert de compétences. Pour les petits États insulaires en développement, ce problème est aggravé par la taille de leur économie et de leur marché intérieur et par l'étroitesse de leur base de ressources.

7. Il n'y a pas de réponse simple à la question de savoir comment développer les capacités de production, mais le développement à long terme du capital humain devrait être une priorité absolue. La capacité d'un pays à participer à un secteur numérique en pleine expansion est tributaire de son capital humain. En outre, la transition vers des actifs numériques intangibles offre de nouvelles possibilités aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement, car elle rend leur éloignement moins important.

8. L'investissement dans les infrastructures physiques et numériques est primordial mais est insuffisant en tant que tel. Il est également important de promouvoir l'utilisation d'Internet. En outre, compte tenu des contraintes budgétaires qui pèsent sur de nombreux pays en développement, il pourrait s'avérer nécessaire d'exploiter d'autres sources de financement telles que le financement de projets internationaux, les partenariats public-privé et les investissements dans de nouvelles capacités de production.

9. Le développement des capacités productives devrait s'accompagner d'une transformation structurelle, y compris la transition cruciale des activités à faible valeur ajoutée vers des activités à forte valeur ajoutée. Pour soutenir ces efforts, la

communauté internationale devrait fournir un allègement de la dette, un financement lié à des projets ou des instruments financiers novateurs ; promouvoir le transfert de connaissances et de compétences avec la participation directe du secteur privé ; et accorder des privilèges d'ordre réglementaire propices à une augmentation des exportations à forte valeur ajoutée nationale.

Table ronde 1 : Voix du terrain : actions prioritaires après la COVID-19

10. **M. Ricciardi** (Vice-ministre des Relations économiques et de l'intégration du Paraguay), dans une déclaration vidéo préenregistrée, dit qu'au cours des dernières décennies, la capacité de production des pays en développement sans littoral avait stagné. Le Paraguay s'efforce de renforcer sa propre capacité de production par des investissements dans des domaines aussi variés que les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications, le capital humain, le développement des entreprises, le secteur science, technologie et innovation, et figure maintenant parmi les principaux exportateurs d'énergie hydroélectrique. Cependant, comme dans d'autres pays, la pandémie de COVID-19 l'a obligé à réduire ses efforts de développement. En outre, la pandémie a touché plus durement les personnes employées dans des secteurs à faible productivité, exacerbant ainsi les inégalités.

11. En tant que pays sans littoral disposant d'un petit marché intérieur, le Paraguay doit prendre des mesures supplémentaires pour favoriser le développement, ce qu'il fait en réduisant les impôts dans le but d'attirer les capitaux et les investissements étrangers générateurs d'emplois. Cette stratégie a privé l'État des recettes nécessaires pour assurer un développement sans exclusion, créant un goulet d'étranglement tenace en matière de financement.

12. Dans les pays sans littoral, les restrictions faites au commerce et aux déplacements liées à la pandémie ont coupé les approvisionnements vitaux ou fait grimper les coûts, rendant le relèvement long et difficile. Ces pays sont également particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Au Paraguay, les sécheresses récurrentes ont privé le pays non seulement de sa principale source d'énergie, mais aussi des voies navigables indispensables au commerce international.

13. Compte tenu de la raréfaction des investissements étrangers, les pays en développement, notamment les pays en développement sans littoral, auront besoin d'un soutien urgent pour renforcer leurs capacités de production au lendemain de la pandémie. Trois domaines devraient bénéficier d'une priorité absolue : l'assistance technique pour accroître la valeur ajoutée

des matières premières, l'assistance globale pour développer les infrastructures physiques et numériques et, enfin et surtout, le développement du capital humain, qui a fortement diminué en 2020 et 2021.

14. **M^{me} Gopee-Scoon** (Ministre du commerce et de l'industrie de Trinité-et-Tobago), dans une déclaration vidéo préenregistrée, dit qu'à l'instar de nombreux pays, Trinité-et-Tobago a calibré sa riposte à la COVID-19 pour sauver des vies et protéger les moyens de subsistance, et qu'au sortir de la pandémie, son pays s'attacherait de façon égale à préserver la santé et le bien-être de la population et à mettre en œuvre un programme de transformation à l'appui de la croissance et de la diversification économiques.

15. Le gouvernement trinidadien a mis en œuvre un plan d'action pour diversifier et transformer l'économie, assurer la sécurité alimentaire, mettre fin à la pauvreté et instaurer une plus grande équité entre les individus. Il a su gérer la pandémie de manière efficace et s'est engagé sur la voie du relèvement, grâce à une stratégie de développement agressive préexistante, fondée sur le renforcement des capacités productives, la transition numérique et la promotion d'un environnement propice aux investissements. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement trinidadien poursuit la mise en œuvre des initiatives de renforcement des capacités pour stimuler la compétitivité des petites et moyennes entreprises, ainsi que l'établissement des programmes d'apprentissage et de formation professionnelle destinés à renforcer les capacités de la main-d'œuvre nationale. En outre, il a entrepris de mettre en place une infrastructure numérique nationale robuste et de qualité, et a procédé à des réformes législatives, introduit des incitations financières et non financières et créé de nouveaux espaces économiques afin d'attirer les investissements.

16. Constatant que la dette extérieure des pays en développement a atteint un pic historique, l'oratrice dit qu'il fallait travailler au renforcement et à la réorganisation du système de gouvernance monétaire et financière internationales. Il est également indispensable de corriger la distribution inégale des vaccins contre la COVID-19. Pour que les pays en développement puissent s'en sortir et prospérer à l'ère post-pandémique, une approche très audacieuse des réformes structurelles indispensables s'impose, à l'interne comme à l'externe.

17. **M^{me} Frazier** (Coprésidente) indique que la liaison vidéo avec la Ministre de l'industrialisation et du commerce de la Namibie ne fonctionne pas. Elle invite le Président de l'Assemblée générale à faire une déclaration.

Déclaration du Président de l'Assemblée générale

18. **M. Shahid** (Maldives), Président de l'Assemblée générale, dit que les travaux de la Deuxième Commission touchent aux fondements de la croissance socio-économique durable, qui a piétiné pendant la pandémie de COVID-19. La double menace de la COVID-19 et de la crise climatique a encore réduit les capacités financières des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement. Les mesures et engagements pris par les gouvernements revêtent une grande importance pour le relèvement économique de ces pays, et il continuera donc à défendre les initiatives visant à s'attaquer aux contraintes budgétaires chaque fois qu'il en aura la possibilité.

19. Compte tenu du mandat confié à la Commission en matière de questions économiques et financières, ses travaux s'avèreront décisifs pour un relèvement et un développement durables. La Commission doit aborder la question des vaccins abordables, accessibles et disponibles pour tous, partout, dans les projets de résolution pertinents ; galvaniser l'engagement international en faveur d'une transition durable ; obtenir un plus large appui en faveur de l'accès équitable aux technologies durables, y compris les technologies numériques ; et s'attaquer aux contraintes en matière de marge de manœuvre budgétaire et d'accès au financement. L'orateur dit que pour sa part, il relèverait ces défis en établissant 'un dialogue avec les États Membres, notamment lors du prochain dialogue thématique de haut niveau sur l'action climatique - pour l'humanité, la planète et la prospérité et d'un débat thématique de haut niveau sur la lutte contre les inégalités en matière de vaccins, prévus pour le début de 2022.

20. Notant que la crise de la COVID-19 a été le premier test de résistance majeur pour le système des Nations Unies pour le développement réformé, l'orateur a demandé à la Commission de déterminer si les réformes en question avaient aidé les pays à faire face à l'urgence et a exhorté les États Membres à donner des orientations et à exercer un contrôle pour que les équipes de pays atteignent les résultats escomptés. Aussi minime qu'il puisse paraître, tout changement qui pourrait être réalisé au cours de la présente session se répercuterait jusque dans les communautés éloignées.

21. La communauté internationale dispose de schémas directeurs pour ses efforts collectifs : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris relevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence

internationale sur le financement du développement et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). La manière dont ces schémas directeurs sont utilisés reposent en grande partie sur les travaux de la Commission. L'orateur s'est dit convaincu que la présidence et le Bureau surmonteraient l'impasse créée par le fait que le Comité du programme et de la coordination n'ait pas été en mesure de recommander l'approbation du programme 7 (Affaires économiques et sociales) du projet de budget 2022.

Table ronde 2 : Capacités productives pour le relèvement et la reconstruction : le point de vue d'un expert

22. **M. Tesfachew** (Chef d'équipe du sous-groupe des pays les moins avancés du Comité des politiques de développement des Nations Unies et conseiller principal auprès du Tony Blair Institute for Global Change), s'exprimant par liaison vidéo depuis Addis-Abeba, dit que les biens complexes de grande valeur génèrent davantage de revenus à l'exportation et ont davantage d'effets positifs en termes de développement économique que les produits primaires ou les articles manufacturés de faible valeur. Le développement des capacités de production est essentiel, car il permet aux pays de produire des biens et des services qui leur permettront de remonter dans la chaîne de valeur. Les investissements dans les secteurs productifs ne contribuent pas nécessairement au renforcement des capacités productives. Il est nécessaire d'investir dans divers domaines, notamment ceux qui ont trait aux ressources productives, au capital humain et financier, aux capacités technologiques, à la production et à la distribution d'énergie et aux réseaux de transport, et de développer le secteur privé et les institutions publiques. Pour mesurer les progrès d'un pays en matière de renforcement des capacités productives et mettre en évidence les lacunes existantes, la CNUCED a élaboré l'indice des capacités productives, qui repose sur huit éléments constitutifs clés et comprend jusqu'à 46 indicateurs.

23. Bien qu'aucun ensemble de politiques de développement des capacités productives ne puisse s'appliquer à toutes les économies vulnérables, il existe un certain nombre de moyens d'action génériques et transversaux. L'orateur souhaite simplement mettre l'accent sur trois recommandations fondamentales qui sous-tendent l'élaboration de politiques destinées à renforcer les capacités productives. Tout d'abord, les gouvernements devraient adopter une approche intégrée telle que celle proposée par le Comité des politiques de développement dans son cadre analytique sous le thème du « Développement des capacités productives au

service du développement durable », afin de garantir un développement harmonieux des capacités. Deuxièmement, le soutien international doit compléter les politiques de développement des capacités productives entreprises à l'échelon national et non les affaiblir. Troisièmement, il importe de tirer le meilleur parti des possibilités qu'offrent les échanges régionaux, qui stimulent les capacités productives lorsque les pays collaborent au sein de chaînes de valeur régionales pour élaborer des produits destinés aux marchés régionaux et internationaux.

Dialogue interactif

24. **M. Ligoya** (Malawi), s'exprimant au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit que le Groupe a souligné à plusieurs reprises le rôle central que jouaient les fortes capacités de production en permettant à ces pays d'être rapidement reclassés. Au lendemain de la pandémie de COVID-19, mettre l'accent sur le développement des capacités productives permettrait d'accélérer la transformation économique des pays en développement et de renforcer la résilience à long terme face aux chocs multiples. À cet égard, le Groupe s'est félicité de la création de l'indice des capacités productives de la CNUCED, qui pourrait aider les pays à identifier les domaines d'intervention où ils pourraient faire porter leurs efforts en matière d'élaboration des politiques et stratégies. Le renforcement des capacités productives est l'un des principaux thèmes des préparatifs de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe lors de leur quarante-et-unième sommet ordinaire.

25. **M. Ilyassov** (Kazakhstan), s'exprimant au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, dit que les pays en situation particulière ont été les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19. Sachant que bon nombre des défis auxquels se heurtent les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral sont transfrontaliers par essence, reconstruire en mieux exigera des stratégies de sensibilisation innovantes et une coopération avec les pays de transit, plutôt que l'approche actuelle, qui se borne à être par pays. Le Groupe a réclamé un renforcement de la consultation, de la coordination et de la rationalisation au sein du système des Nations Unies afin d'améliorer la cohérence, d'éviter les chevauchements d'activités et de garantir une meilleure utilisation des ressources humaines et financières.

26. Le renforcement des capacités productives est la seule solution de développement à long terme. Outre d'autres avantages, le renforcement des capacités

productives pourrait favoriser la diversification, améliorant ainsi la résilience aux chocs extérieurs. Toutefois, pour que les pays en développement sans littoral puissent tirer pleinement parti de l'augmentation des capacités de production, il est également indispensable de réduire le coût élevé des services, de promouvoir l'aptitude à se servir des outils numériques et de rendre l'accès à Internet plus abordable. Les pays sans littoral ont accueilli favorablement l'indice des capacités productives, ce qui aiderait la CNUCED à être plus efficace et leur permettrait de mieux cibler les efforts nationaux.

27. Enfin, pour que le renforcement des capacités productives soit durable, les pays sans littoral ont besoin d'une marge de manœuvre budgétaire prévisible et d'investissements accrus dans les infrastructures. À cette fin, le Groupe préconise la poursuite des travaux sur l'indice des capacités productives en tant qu'outil de cartographie à l'intention des investisseurs potentiels.

28. **M. Kaspar** (Représentant de l'Union européenne, en sa qualité d'Observateur) dit que le précepte de reconstruire en mieux devrait être abordé sous différents angles. Du point de vue du développement, l'Union européenne, ses États membres et ses institutions financières ont déboursé un total de plus de 34 milliards d'euros aux pays partenaires pour faire face à la pandémie de COVID-19 et à ses répercussions. L'Union européenne a adapté ses programmes de manière à mieux répondre aux besoins des pays en développement, et elle a engagé au moins 20 % des fonds de développement dans le développement humain, en mettant l'accent sur l'éducation, où elle travaille avec les prestataires de services éducatifs africains pour cibler les groupes sous-représentés et investir massivement dans la formation du personnel enseignant. Elle prend également des mesures pour améliorer l'infrastructure numérique dans le monde entier, ce qui contribuera à renforcer les capacités de production.

29. Du point de vue social, il a été reconnu que, dans bien des cas, ce sont les personnes les plus vulnérables qui subissent les effets de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement. En outre, il faut se rappeler que les États, régions et villes, pris dans leur ensemble, n'en sont pas tous au même stade de la transition sociale et écologique ou ne disposent pas de la même capacité de réaction. Ces défis exigent des mesures politiques vigoureuses et des modes de financement novateurs à tous les niveaux.

30. Du point de vue de la politique économique et commerciale, l'Union européenne demeure attachée à la

promotion des investissements socialement responsables. En tant que plus grand marché unique au monde, elle pourrait fixer des normes applicables à l'ensemble des chaînes de valeur mondiales. L'Union européenne continuerait à travailler sur de nouvelles normes de croissance durable, en utilisant son poids économique de manière à façonner des normes internationales qui soient conformes à ses ambitions environnementales et climatiques. Elle continuerait également à préconiser la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux et à soutenir des marchés mondiaux ouverts et attractifs pour les produits durables. En outre, elle collaborerait avec des partenaires mondiaux pour garantir la sécurité des ressources et un accès fiable aux matières premières stratégiques.

31. **M. Black** (Canada), s'exprimant également au nom de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, dit que les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 ont laissé certains pays et certaines populations dans une situation encore plus précaire. Pour inverser la tendance, il est essentiel de veiller à ce que les efforts de développement et les travaux de la Commission soient guidés par les besoins et les circonstances uniques des pays en situation particulière, qui continuent d'être les plus touchés par les grands défis mondiaux. En conséquence, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande soutiennent pleinement les initiatives en cours visant à répondre aux besoins différenciés de ces pays, notamment les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, dont les efforts visant à garantir la prise en compte des vulnérabilités multidimensionnelles. À cet égard, la coordination des méthodologies relatives à l'établissement d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel est indispensable. Ces trois pays encouragent toutes les délégations à s'engager de manière constructive en faveur des objectifs de développement ambitieux des pays les moins avancés en prévision de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés à Doha, y compris en ce qui concerne les préoccupations liées aux capacités de production.

32. Pour relever ces défis sans précédent, le système des Nations Unies doit être adapté à ses objectifs. Le Conseil économique et social et la Deuxième Commission devraient mener la charge en veillant à ce que l'Organisation dispose des outils adéquats et manifeste l'attention requise propres à promouvoir un relèvement équitable à l'issue de la pandémie et à atteindre les objectifs de développement durable, alors que trop souvent ils consacrent un temps précieux à des réunions et des résolutions héritées du passé qui n'ont

eu aucune incidence notable sur les efforts de mise en œuvre du Programme 2030. L’Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande restent engagés dans les efforts de revitalisation visant à permettre à ces deux organes de s’acquitter de leur mandat.

33. Les États Membres ont le devoir de veiller au respect des accords historiques de 2015, sans chercher à les remettre en cause ou à les renégocier. Ces tentatives contreviennent à l’esprit et à la lettre des principes défendus par la Commission et le Conseil à un moment où la communauté internationale a besoin qu’ils conjuguent leurs efforts en vue de traiter des préoccupations de l’ensemble de la communauté internationale.

34. **M. Lam Padilla** (Guatemala), s’exprimant au nom du Groupe de pays de même sensibilité pour la promotion des pays à revenu intermédiaire, dit que les pays à revenu intermédiaire représentent 75 % de la population mondiale, et 62 % des pauvres de la planète. Bien qu’ils partagent la même classification, ils constituent un groupe diversifié qui doit relever des défis variés et importants pour parvenir à un développement durable, dont beaucoup sont décrits dans le rapport du Secrétaire général ([A/76/375](#) et [A/76/375/Corr.1](#)). Pour faire face à ces défis de manière efficace, il serait utile de disposer d’un indice de vulnérabilité multidimensionnel universellement applicable permettant d’orienter les politiques nationales et internationales, de faciliter l’octroi d’aides et d’allocations ciblées et fondées sur des données probantes et d’élaborer des politiques de coopération plus avisées qui tiennent compte des risques. Par conséquent, le Groupe accueille avec intérêt l’élaboration en cours de l’indice de vulnérabilité multidimensionnel concernant les petits États insulaires en développement, qui pourrait bien présenter un intérêt pour tous les pays à revenu intermédiaire, étant donné que le seuil des critères d’admissibilité actuel, basé sur le revenu national brut, exclut la plupart de ces pays de l’accès au financement du développement à des conditions favorables et à l’allègement complet de la dette.

35. Le Groupe a par ailleurs accueilli favorablement le développement de l’indice des capacités productives et de l’indice de développement humain. Il recommande instamment au système des Nations Unies de continuer de renforcer la coopération avec les institutions financières internationales afin de garantir que leurs politiques reflètent les trois dimensions du développement durable ainsi que les besoins des pays à revenu intermédiaire.

36. La solidarité des pays à revenu intermédiaire envers d’autres pays en développement s’est traduite par le soutien qu’ils ont apporté par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Les pays à revenu intermédiaire ont beaucoup à gagner eux-mêmes de la coopération Sud-Sud et triangulaire, et leur participation accrue aux initiatives de coopération internationale pourrait avoir un effet multiplicateur.

37. La délégation guatémaltèque souhaite savoir de quelle manière le système de développement des Nations Unies pourrait consolider la grande diversité d’approches, d’instruments et de cadres disponibles à travers le monde pour mesurer le développement multidimensionnel et de quelle manière le système et les institutions financières internationales pourraient soutenir au mieux le secteur productif dans les pays en développement.

38. **M^{me} Cassar** (Malte) dit que Malte continue de s’efforcer de sauvegarder et de promouvoir les intérêts des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et des pays à revenu intermédiaire, et que son pays est déterminé à faire en sorte que la communauté internationale soit consciente de leurs difficultés et s’engage à les aider à se relever des effets de la pandémie de COVID-19. Aux côtés d’Antigua-et-Barbuda, Malte copréside le Comité directeur des partenariats en faveur des petits États insulaires en développement, qui s’emploie à aider les petits États insulaires en développement à établir et à promouvoir des partenariats pour la mise en œuvre du Programme 2030 et des Modalités d’action accélérées des petits États insulaires en développement, en se concentrant plus récemment sur les partenariats visant à relever les défis que la pandémie a créés pour l’industrie du tourisme, l’économie bleue et les énergies renouvelables ainsi que la gestion des ressources en eau. Ses travaux au sein du Comité directeur font pendant à ceux entrepris par le Centre d’excellence des petits États du Commonwealth et le Commonwealth Centre for Connected Learning, établis à Malte. En outre, Malte a récemment créé des bourses d’études de troisième cycle à l’intention des ressortissants des petits États insulaires en développement dans des domaines présentant un intérêt particulier pour ces États.

39. **M^{me} Fatima** (Bangladesh) dit que la pandémie a eu des répercussions disproportionnées sur les pays les moins avancés en raison de leurs faibles capacités de production. Pour reconstruire en mieux, ils doivent diversifier leurs économies et passer d’activités à faible valeur ajoutée à des activités à forte valeur ajoutée. Reconnaissant les nombreux défis auxquels ces pays doivent faire face, le projet de programme d’action en

faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2022-2031 a identifié le renforcement des capacités productives comme un domaine d'action clef. Il a également proposé des résultats spécifiques dans d'autres domaines. Tout d'abord, les pays les moins avancés doivent avoir accès aux vaccins contre la COVID-19, et l'une des solutions les plus efficaces serait la suspension temporaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent. Deuxièmement, des mesures audacieuses s'imposent afin de promouvoir la diversification des exportations, obtenir un engagement ferme en faveur d'un accès aux marchés de l'Organisation de coopération et de développement économiques en franchise de droits et sans contingentement et prévoir des mesures de soutien spéciales destinées à empêcher les pays retirés de la catégorie des pays les moins avancés et les pays en voie de l'être de régresser, ce qui devrait inclure une prorogation, pendant au moins 12 ans, du dispositif de soutien et de la flexibilité dont bénéficient les pays les moins avancés. Troisièmement, les pays les moins avancés doivent disposer d'outils novateurs qui favorisent l'adoption de mesures fondées sur des données probantes et sont susceptibles de promouvoir la transformation structurelle. Quatrièmement, il faudrait investir davantage dans les droits de tirage spéciaux (DTS) afin d'assurer la résilience. Enfin, les pays les moins avancés ont besoin de politiques et de stratégies incitatives pour stimuler les capacités productives, en vue de garantir un processus de transformation structurelle inclusif et un reclassement rapide - ce qui est l'objectif ultime.

40. **M. Chumakov** (Fédération de Russie) dit que la crise de la COVID-19 a mis en évidence la fragilité des modèles économiques des pays développés comme des pays en développement. Le renforcement des capacités de production par le biais de l'utilisation des technologies de pointe devrait servir de base au développement durable pour la décennie à venir. Il pourrait contribuer à lutter contre la pauvreté, à assurer une inclusion effective et équitable dans la division du travail à l'échelle internationale, à constituer un « coussin » financier propre à accroître la résilience aux chocs futurs et à renforcer la souveraineté.

41. Tout en soutenant le lancement d'un dialogue productif sur le sujet en cours d'examen par le Conseil, la délégation russe regrette qu'un certain nombre d'États aient refusé de discuter de ses éléments connexes cruciaux. Ces discussions sont toutefois pertinentes et s'avèrent nécessaires pour compléter l'architecture internationale existante. Il est également très important de renforcer les partenariats avec la CNUCED et l'Organisation des Nations Unies pour le

développement industriel en ce qui concerne la fourniture d'une assistance technique aux pays en développement et leur absorption des technologies innovantes.

42. La Fédération de Russie préconise un redoublement des efforts menés pour mettre en œuvre le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 et le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. L'objectif premier de ces deux instruments devrait rester le développement de la capacité productive, des infrastructures, de la diversification, de la croissance des exportations et de l'accès aux innovations. Ces questions resteraient au cœur des discussions portant sur un nouveau programme d'action en faveur des pays les moins avancés.

43. Notant le rôle important que joue la régionalisation, l'orateur dit que les processus d'intégration contribuent à la modernisation et à la résilience des infrastructures et renforcent les investissements intrarégionaux, y compris en monnaies nationales. La Fédération de Russie est prête à partager avec d'autres entités l'expérience acquise par l'Union économique eurasiatique lorsqu'elle a élargi sa coopération dans les secteurs de l'industrie et de la numérisation. Plus de 50 % du portefeuille d'investissement cumulé de la Banque eurasiatique de développement sont consacrés aux transports, à l'énergie, à l'industrie et à l'ingénierie mécanique.

44. Les pays vulnérables connaissent une grave pénurie en matière d'investissements. Dans ce contexte, une approche flexible à l'égard des investisseurs étrangers prend toute son importance, tout comme le fait de maintenir un équilibre des intérêts entre toutes les parties, de garantir la stabilité politique et de mettre l'accent sur la robustesse des institutions. La Fédération de Russie continuera à œuvrer pour accroître la capacité productive de ses partenaires et à défendre une croissance inclusive et productive, qui serviront de base solide pour le développement durable.

45. **M. Agyeman** (Ghana), s'exprimant au nom du Groupe des États d'Afrique, dit que le Groupe se félicite de la tenue de réunions conjointes de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social, dont il espère qu'elles aboutiraient à de meilleurs résultats. Le Groupe considère que la transformation de l'économie des pays les moins avancés, des pays sans littoral, des petits États insulaires en développement et des pays à revenu intermédiaire repose fondamentalement sur le renforcement des capacités productives. Compte tenu de la baisse probable de la quasi-totalité des principaux

indicateurs du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra prochainement, sera l'occasion d'adopter un plan ambitieux de relèvement équitable après une pandémie, qui continuera de souligner la nécessité de renforcer les capacités productives. Le Groupe a donc réitéré son appel à un engagement constructif dans les négociations portant sur le document final et a encouragé une participation de haut niveau à la Conférence.

46. Les problèmes que connaissent les pays en développement sans littoral en matière de commerce et de développement ont été exacerbés par la pandémie, tout comme les vulnérabilités particulières des petits États insulaires en développement. En ce qui concerne ces derniers, la plupart d'entre eux n'ont pas droit à des financements à des conditions concessionnelles parce qu'ils sont classés en tant que pays à revenu intermédiaire ou élevé ; d'où la nécessité d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel qui reflète fidèlement leur situation. Parmi les « nouveaux pauvres » créés par la pandémie, 82 % vivent dans des pays à revenu intermédiaire qui, bien que divers, partagent un certain nombre de défis communs, notamment comment éviter le piège du revenu intermédiaire, accéder de manière équitable aux infrastructures et services numériques et, en l'absence d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel applicable, obtenir une évaluation réaliste de leurs vulnérabilités. Pour tous les pays en développement, la diversification économique est indispensable pour améliorer la résilience aux chocs extérieurs et rompre la dépendance à l'égard des produits de base.

47. Les mesures visant à promouvoir le relèvement économique devraient inclure des plans de relance, la réaffectation des droits de tirage spéciaux (DTS), l'extension et l'élargissement de l'Initiative de suspension du service de la dette et une plus grande flexibilité dans les financements à des conditions concessionnelles pour les pays en situation particulière et les pays à revenu intermédiaire, ainsi que d'autres mesures essentielles qui n'ont pas encore été définies aux niveaux local, national et international. La coopération internationale, Sud-Sud et triangulaire serait essentielle. En effet, une coopération internationale massive se révèle nécessaire pour intensifier les activités de renforcement des capacités, stimuler la productivité et connecter les non-connectés. Les pays en développement ont également besoin d'une assistance technique accrue, ainsi que d'un soutien supplémentaire pour se procurer des fonds susceptibles de renforcer les investissements dans les infrastructures

et les transports durables. Les organismes nationaux de promotion des investissements pourraient jouer un rôle important en générant des investissements du secteur privé afin d'améliorer l'accès à l'électricité, aux technologies de l'information et des communications et aux services de santé.

48. **M. Prasad** (Fidji), s'exprimant au nom du Forum des îles du Pacifique, dit que pour les petits États insulaires en développement, la voie du relèvement est longue et de plus en plus difficile. S'engageant à aligner le développement durable dans la région du Pacifique bleu sur ses circonstances, ses ressources et sa riche culture, le Forum élabore une stratégie de développement pour 2050, guidée par le Programme d'action de la Barbade.

49. Le Forum attend avec intérêt la finalisation de l'indice de vulnérabilité multidimensionnel, qui constituera un outil précieux pour l'élaboration de politiques et de stratégies éclairées en vue de promouvoir la résilience à long terme et le relèvement après une pandémie. Dans le cadre du Partenariat pour la résilience du Pacifique, de multiples parties prenantes s'efforcent de renforcer la résilience par le biais de la gestion des écosystèmes, en s'attaquant aux causes profondes de la vulnérabilité et en prônant des stratégies à faible intensité de carbone. Le Forum a récemment lancé le Pacific Resilience Facility (Fonds de résilience du Pacifique), qui sera autonome une fois qu'il sera entièrement financé. À cet égard, l'orateur invite les pays développés à honorer l'engagement qu'ils ont pris de mobiliser 100 milliards de dollars des États-Unis par an au titre du financement de l'action climatique et à en faciliter l'accès aux pays de la région du Pacifique bleu.

50. Le Forum soutient la réorientation qui se fait jour au sein du système des Nations Unies pour le développement vers des approches qui sont davantage axées sur les programmes de développement. Il préconise un financement du développement plus prévisible et encourage la prise de mesures supplémentaires destinées à promouvoir la coopération entre les pays de la région. Grâce aux initiatives de coopération du Forum, la région du Pacifique bleu est désormais mieux à même d'assurer une utilisation efficace des ressources de développement et l'application du principe de responsabilité en la matière.

51. **M^{me} El Hilali** (Maroc) dit que bien qu'il n'existe pas de solution unique en matière de développement des capacités de production dans les pays en situation particulière et les pays à revenu intermédiaire, elle aimerait partager ses vues sur ce qui s'est révélé bénéfique pour le Maroc. Tout d'abord, la vaccination est la condition sine qua non pour se remettre sur la

bonne voie. Avec 57 % de sa population vaccinée, le Maroc a atteint un taux de croissance de 5,8 % en 2021. Deuxièmement, après avoir déployé ses premiers efforts pour atténuer les effets immédiats de la pandémie sur les ménages et les entreprises, le Maroc a lancé diverses politiques pour corriger les inégalités qui existent depuis longtemps et surmonter les obstacles structurels qui ont limité les performances en matière de productivité. Son programme de réforme repose sur la création d'un fonds d'investissement stratégique visant à soutenir le secteur privé, la refonte du cadre de protection sociale afin de stimuler le capital humain et la restructuration du vaste réseau d'entreprises d'État afin de renforcer la compétitivité et accroître le rôle des entreprises du secteur privé.

52. Le Maroc reste pleinement engagé dans la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 et du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. Le commerce régional et l'intégration régionale sont indispensables au renforcement des capacités productives des pays.

53. **M^{me} Compston** (Royaume-Uni) dit que le renforcement des capacités productives des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et des pays à revenu intermédiaire est essentiel pour assurer un relèvement durable et inclusif. Toutefois, il est encore plus important de s'attaquer aux changements climatiques et, en tant que Président de la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Royaume-Uni s'efforcera de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré Celsius, d'investir dans l'adaptation aux changements climatiques et de garantir l'accès des pays les plus vulnérables au financement de l'action climatique. Il est également essentiel de parvenir à un consensus sur des objectifs de conservation ambitieux avant les négociations sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

54. En outre, pour ne laisser personne de côté, la protection et l'inclusion sociales doivent être au cœur des stratégies de développement. La pandémie devrait être l'occasion de renforcer la résilience, notamment par une couverture sanitaire universelle et l'autonomisation de toutes les femmes et filles. Le Royaume-Uni continuera à soutenir l'accès équitable aux vaccins, thérapies et moyens de diagnostic contre la COVID-19, et il considère que la libre circulation des échanges, des capitaux et des connaissances ainsi que l'investissement dans la science, la technologie et l'innovation sont

indispensables au progrès et à la croissance économique.

55. Durant sa présidence du Groupe des Sept, le Royaume-Uni a réitéré son engagement à mettre en œuvre l'Initiative de suspension du service de la dette et le Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette. Il affecterait également 20 % de ses DTS au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du Fonds monétaire international. Avant la vingt-sixième session de la Conférence des Parties, le Royaume-Uni et les Fidji ont lancé un groupe de travail sur l'accès au financement de l'action climatique, et plus tôt en octobre 2021, le Royaume-Uni s'est joint aux Fidji, au Belize et à l'Alliance des petits États insulaires pour organiser une table ronde sur les petits États insulaires en développement et l'accès au financement, dont le document final a été l'aboutissement d'un processus de deux ans.

56. **M. Akram** (Pakistan) dit que la pandémie a provoqué une crise aux proportions monumentales pour tous les pays en développement. La myriade de problèmes auxquels ils se heurtent découlent de carences structurelles, non seulement au sein des pays eux-mêmes mais aussi au sein du système économique international. Il est temps de remplacer les études techniques par des décisions politiques. Tout d'abord, la communauté internationale doit garantir l'équité vaccinale et mettre fin à l'apartheid vaccinal en augmentant la production, en dérogeant aux contraintes du droit de propriété intellectuelle et en assurant une distribution équitable. Deuxièmement, il est urgent de prendre des mesures pour restructurer la dette des pays en développement, y compris leur dette privée. Troisièmement, au moins 150 milliards de DTS inutilisés devraient être réaffectés aux pays en développement. Quatrièmement, des mesures doivent être prises pour réduire les coûts d'emprunt des pays en développement, qui sont plus élevés que ceux des pays développés. Cinquièmement, des investissements publics et privés massifs s'imposent, notamment dans les infrastructures. Sixièmement, le financement de l'action climatique doit être adéquat. Enfin, les États Membres doivent faire un effort concerté pour réformer les structures commerciales, financières et fiscales inégales, mettre fin aux flux financiers illicites et renforcer la capacité d'exportation des pays en développement.

57. **M. Yabou** (Gambie) dit que pour faire face à la crise de la COVID-19, le Gouvernement gambien a réaffecté des ressources budgétaires destinées à soutenir la croissance économique vers le secteur de la santé, l'aide alimentaire et les programmes de transferts en

espèces. Malgré ce revers à court terme, les contraintes budgétaires et les niveaux d'endettement élevés, le Gouvernement gambien reste déterminé à poursuivre les objectifs de développement durable et a récemment achevé un examen à mi-parcours de son plan national de développement (2018-2023). Les effets catastrophiques de la pandémie sur l'industrie du tourisme, qui représente en règle générale environ 20 % du produit intérieur brut (PIB) gambien, ont montré à quel point il importait de diversifier l'économie et d'investir davantage dans les capacités productives. Dans cette optique, le plan national de développement met l'accent sur le développement des secteurs de l'agriculture et de la pêche et sur la création d'un environnement propice au développement du secteur privé par le biais de mesures visant à garantir la compétitivité économique, la qualité des produits et la mise en place de capacités de production adéquates.

58. Enfin, l'orateur réitère l'appel de son pays en faveur d'une réponse collective, fondée sur l'action multilatérale, la solidarité et la coopération et tenant compte des circonstances uniques des pays en développement, et demande une assistance technique et un soutien financier supplémentaires à l'intention des pays en situation particulière et des pays à revenu intermédiaire, qui leur permettraient de maintenir les investissements dans les secteurs clés de la croissance économique.

59. **M^{me} Brojan** (Philippines) dit qu'au vu du risque réel que courent les pays à revenu intermédiaire, à savoir une trajectoire inverse en matière de développement, le renforcement de leurs capacités productives est indispensable afin qu'ils puissent échapper au piège du revenu intermédiaire et soient en mesure de délaissier une croissance économique axée sur les ressources. Un soutien accru aux pays à revenu intermédiaire pourrait stimuler le commerce, renforcer la stabilité économique et financière, relancer la croissance économique mondiale, favoriser la protection de l'environnement et soutenir le développement de secteurs nouveaux et innovants. À cet égard, l'aide du système des Nations Unies pour le développement devrait être adaptée aux circonstances particulières de chaque pays. Les pays à revenu intermédiaire ont besoin d'un soutien qui leur permettra de diversifier leurs économies, d'investir dans la création de chaînes de production de bout en bout et de développer des secteurs à même de gérer et d'exploiter durablement les ressources, et de garantir l'accès aux technologies nouvelles et émergentes.

60. L'oratrice souhaite savoir de quelle manière l'indice des capacités productives pourrait contribuer à une transformation structurelle inclusive dans les pays

à revenu intermédiaire et quelles politiques, stratégies et mesures de soutien international s'imposent pour développer et élargir les capacités productives de ces pays.

61. **M. Senbeta** (Éthiopie) dit que les États à faible capacité de production ont été plus vulnérables aux conséquences sanitaires et socioéconomiques de la pandémie et n'ont pratiquement aucune marge de manœuvre budgétaire pour financer leur redressement. Le prochain programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2022-2031, offrirait une nouvelle occasion de soulager les revers économiques subis par les pays les moins avancés, mais compte tenu des résultats médiocres obtenus lors des cinq dernières décennies, ils pourraient fort bien passer toute la décennie à se relever de la pandémie. L'Éthiopie exprime l'espoir que des partenariats de développement significatifs permettront de mener à bien le nouveau programme d'action. Une étape clé consisterait à orienter des investissements importants vers la réalisation de l'objectif de développement durable n° 9 (industrie, innovation et infrastructure).

62. **M. Dai Bing** (Chine) dit que, dans le cadre du renforcement des capacités productives des pays en situation particulière et des pays à revenu intermédiaire, la communauté internationale doit maintenir son engagement à soutenir leurs efforts de développement, principalement par la coopération Nord-Sud. S'agissant des changements climatiques, les pays développés devraient honorer leurs engagements en matière de financement de l'action climatique, d'aide publique au développement, de soutien technologique accru et de renforcement des capacités, et les pays en développement devraient adopter des modèles de développement bien adaptés, accélérer la transformation industrielle verte et investir dans les moteurs économiques endogènes.

63. L'orateur invite tous les États à soutenir l'Initiative pour le développement mondial : tirer parti du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour parvenir à un développement mondial plus fort, plus vert et plus sain, dont le président chinois a récemment annoncé l'établissement en séance plénière à l'Assemblée. En tant que plus grand pays en développement, la Chine encourage activement une coopération Sud-Sud accrue et aide les pays en développement à monter une riposte à la COVID-19 et à concrétiser leurs efforts en matière de développement. La Chine est prête à coopérer avec la communauté internationale pour assurer le succès de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et continuera à soutenir les efforts des pays en situation particulière et des pays à revenu intermédiaire

afin d'améliorer leurs capacités de développement et mettre en œuvre le Programme 2030.

64. **M^{me} Mendoza Elguea** (Mexique) dit que la collaboration et la coordination entre le Conseil et la Commission sont indispensables pour atteindre les objectifs de développement durable ; or, en dépit du fait que six années se sont écoulées depuis l'adoption du Programme 2030, force est de constater qu'ils n'ont toujours pas réussi à aligner leurs travaux. Les résolutions élaborées par la Commission restent enlisées dans le passé et ne tiennent aucun compte, dans une large mesure, des contributions des forums fructueux du Conseil et du débat consacré aux activités opérationnelles de développement. Le Mexique est particulièrement préoccupé par la stagnation engendrée par le fait que nombre de textes n'aient pas été négociés dans leur intégralité pendant la pandémie. Tout cela a eu une incidence négative sur le développement durable et le renforcement des capacités dans les pays en situation particulière et les pays à revenu intermédiaire.

65. Ces pays ont besoin de se doter de capacités productives plus fortes pour parvenir à un relèvement durable. Le renforcement des capacités productives devrait englober non seulement l'aptitude d'un pays à produire des biens et des services qui favoriseraient le développement, mais aussi la capacité à produire des vaccins pour prévenir les futures pandémies. Les deux organes devraient réfléchir sérieusement à la manière dont le niveau de développement de tous les pays pourrait ne pas se mesurer uniquement à l'aune de leur produit intérieur brut (PIB). Les deux organes pourraient commencer par inclure tous les pays à revenu intermédiaire dans l'indice de vulnérabilité multidimensionnel.

66. L'oratrice demande à la Secrétaire générale de la CNUCED de quelle manière l'indice des capacités productives pourrait être utilisé pour mesurer l'incidence de l'inégalité d'accès aux technologies et aux vaccins contre la COVID-19.

67. **M. Anyaegbu** (Nigéria), faisant remarquer que les pays en situation particulière et les pays à revenu intermédiaire et faible continuent d'être privés d'une grande partie des fonds publics nécessaires au financement des dépenses de développement, qui sont siphonnés au profit des flux financiers illicites, dit que la communauté internationale doit abolir le secret bancaire, assurer le rapatriement du produit des flux financiers illicites et interdire le transfert de bénéfices. En outre, pour donner à ces pays la marge de manœuvre budgétaire requise qui leur permettra de reconstruire en mieux après la pandémie, une restructuration de l'architecture de la dette internationale s'impose de

toute urgence. À cet égard, tout en saluant l'émission de 650 milliards de dollars des États-Unis en droits de tirage spéciaux (DTS), le Nigéria préconise la réaffectation des DTS inutilisés aux pays vulnérables. En outre, les pays en situation particulière et les pays à revenu intermédiaire et faible ont besoin d'un système commercial international qui les aide à moderniser leurs infrastructures, à réduire leurs coûts et à accroître leur efficacité.

68. **M. Vongnorkeo** (République démocratique populaire lao) dit que le confinement et la fermeture des frontières ont eu des effets dévastateurs sur les secteurs du tourisme et de l'agriculture dans son pays. D'avril à mai 2021, plus de la moitié de la population active a été au chômage et, parmi les entreprises encore en activité, 65 % ont signalé une baisse de leurs revenus. Il exhorte la communauté internationale, les institutions financières internationales et les partenaires de développement à honorer leurs engagements à fournir un soutien aux pays en situation particulière afin qu'ils soient en mesure de renforcer leurs capacités productives. Il est convaincu que la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra prochainement, mettra au point un programme concret et orienté vers l'action en vue de répondre aux défis auxquels ils se heurtent.

69. **M. Gueye** (Sénégal) dit qu'il importe, dans les pays en développement, de soutenir les secteurs de croissance en augmentant le financement des investissements productifs et en mettant en place les infrastructures d'appui à l'économie qui sont essentielles au renforcement des chaînes de valeur. Il est également indispensable d'améliorer les systèmes de budgétisation et d'investir dans la diversification économique. L'orateur souhaite savoir ce qui peut être fait au niveau du système pour aider les pays les moins avancés à résoudre leurs problèmes en matière de données statistiques.

70. **M. Hill** (États-Unis d'Amérique) dit que les États-Unis sont déterminés à soutenir les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement dans leur lutte contre les effets à court et à long terme de la pandémie, et qu'ils voient dans les négociations en cours sur le programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2022-2031 une occasion de collaborer à ces efforts. Les États-Unis affectent 11 milliards de dollars des États-Unis par an - soit environ un tiers de leur aide publique au développement - à l'aide bilatérale aux pays les moins avancés. Conscients des défis uniques auxquels se heurtent les petits États insulaires en développement en matière de relèvement après une pandémie, les États-Unis ont mis

en place un plan-cadre de coopération qui est destiné à renforcer la collaboration. Les États-Unis ont également lancé l'initiative « Build Back Better World » (Reconstruire le monde en mieux) pour créer des partenariats dans le domaine des infrastructures durables avec des pays en développement dans le monde entier. Les États-Unis ont également prévu de doubler leur contribution au financement public international en faveur de l'action climatique et de tripler le montant consacré à l'adaptation aux changements climatiques.

71. Les États-Unis sont le plus grand contributeur à la riposte mondiale à la pandémie, ayant donné 4 milliards de dollars des États-Unis au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, et ils achèteront 500 millions de doses supplémentaires du vaccin Pfizer aux fins de distribution par le Mécanisme d'ici à la fin de 2022. L'orateur exhorte les autres États à faire don de vaccins plutôt que de les vendre et à fournir une assistance financière et technique accrue dans ce contexte.

72. **M^{me} Cedano** (République dominicaine) dit que son pays, comme beaucoup d'autres dans la région, a été contraint d'emprunter pour financer des mesures d'urgence visant à atténuer les effets de la pandémie, ce qui a eu pour effet d'augmenter le coût du service de la dette et de réduire les ressources disponibles pour faire face aux vulnérabilités mises en évidence par la pandémie. Les efforts de relèvement de la République dominicaine portent sur la transition numérique et la connexion aux chaînes de valeur mondiales, ainsi que sur la promotion du tourisme durable, l'investissement accru dans le secteur de la santé et la garantie d'un emploi productif et d'un travail décent pour tous. Cependant, à l'instar de beaucoup d'autres pays, la République dominicaine ne peut pas assumer son relèvement toute seule. Des solutions doivent être trouvées au niveau international qui sont susceptibles de renforcer les mécanismes de financement multilatéraux afin que les pays en développement n'aient pas à emprunter davantage pour faire face à la crise sanitaire ; de reformuler l'aide afin qu'elle se concentre sur les plus vulnérables et de garantir un accès prioritaire des pays en situation particulière et des pays à revenu intermédiaire aux prêts à des conditions de faveur. L'identification de ces solutions exige une approche plus individualisée et plus équitable qui tiendrait compte des inégalités nationales et offrirait la possibilité d'établir une coopération multilatérale plus forte.

73. **M. Dicky Satria Pamungkas** (Indonésie) dit qu'il importe de créer un environnement propice au renforcement de la résilience et des capacités de production. Les vaccins pour tous, l'équité vaccinale et

l'accessibilité financière des vaccins sont de la plus haute importance pour garantir l'égalité des chances en matière de relèvement. Étant donné que les technologies numériques sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important, il est indispensable de mobiliser des ressources afin d'investir dans l'infrastructure numérique et dans l'aptitude à se servir des outils numériques. Enfin, pour renforcer le potentiel des petites entreprises à stimuler une croissance inclusive et durable après la pandémie, il faut leur faciliter l'accès aux marchés, au financement, aux technologies modernes et à la formation professionnelle.

74. **M^{me} Kimani** (Kenya) dit que les capacités de production limitées et les catastrophes climatiques menacent d'entraver le relèvement et le développement dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays à revenu intermédiaire. Une coopération internationale bien adaptée et spécifique à chaque pays est nécessaire afin de faire face à la montée de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire et pour protéger et renforcer la résilience des groupes les plus vulnérables. En outre, il est essentiel de garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19, de restructurer l'architecture financière internationale pour donner aux pays en développement une plus grande marge de manœuvre budgétaire, de fournir un financement de l'action climatique aux pays en développement et d'accroître les investissements ainsi que le transfert de connaissances et de technologies. Un programme de développement axé sur la technologie, qui s'attaque à la fracture numérique entre les pays et à l'intérieur même des pays, devrait faire partie de la stratégie de relèvement après une pandémie.

75. **M. Pary Rodríguez** (État plurinational de Bolivie) dit que la pandémie a poussé de nombreux pays, en particulier les pays à revenu intermédiaire, à s'endetter davantage, soulignant la nécessité pour la Commission et le Conseil de coordonner leurs travaux. Malgré ces difficultés, la Bolivie poursuit sa restructuration économique et, grâce à des politiques de substitution des importations et à des mesures de redistribution des revenus, a accédé au statut de pays à revenu intermédiaire. Toutefois, du fait que sa croissance est en permanence limitée par le manque d'accès à la mer, elle aura du mal à se relever de la pandémie et à progresser de nouveau vers la réalisation des objectifs du Programme 2030. Pour améliorer leurs capacités de production, les pays à revenu intermédiaire ont besoin d'un allègement de la dette, d'une levée des protections de propriété intellectuelle pour les vaccins et les médicaments utilisés dans la lutte contre la COVID-19 et de futures pandémies, de l'accès à

Internet selon une démarche fondée sur les droits de l'homme, de l'innovation technologique et de la desserte numérique, du transport multimodal et de l'énergie verte.

76. **M. Omar** (Somalie) dit que la délégation somalienne se félicite de ce que la réunion conjointe ait mis l'accent sur les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, ainsi que sur les pays à revenu intermédiaire. La solution consiste à mettre en place des politiques concrètes destinées à renforcer la résilience et les capacités de production. Il exhorte les États Membres à se demander quelles interventions et quels investissements permettraient, au cours de la période de relèvement et de reconstruction après la pandémie, de mieux atteindre l'objectif de ne laisser personne de côté.

77. **M^{me} Oben** (Cameroun) dit que son pays réaffirme son adhésion au Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. Un indice de vulnérabilité multidimensionnel est indispensable, mais les pays à revenu intermédiaire ont besoin de mesures supplémentaires appropriées pour se libérer du piège du revenu intermédiaire créé par les difficultés structurelles et l'incapacité à mobiliser des ressources suffisantes en faveur du développement en raison de la « tyrannie du PIB ».

78. La délégation camerounaise exhorte les États Membres et les partenaires de développement à respecter leurs engagements envers les petits États insulaires en développement et à intensifier la mise en œuvre de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), en accordant une attention particulière à ces États. Conformément au Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, le Cameroun a continué à fournir des couloirs de transit dédiés au Tchad et à la République centrafricaine, et a plaidé pour un soutien accru des partenaires de développement aux pays sans littoral et de transit.

79. La délégation camerounaise souligne également l'urgence des réformes visant à promouvoir un système commercial international ouvert, non discriminatoire et équitable sous les auspices d'une Organisation mondiale du commerce revitalisée ; à renforcer la cohérence et la cohésion du système monétaire international et du système financier international afin qu'ils soient ouverts, équitables et non exclusifs et à augmenter les ressources allouées aux pays en développement afin qu'ils soient en mesure d'intensifier leurs efforts en matière de développement durable.

L'oratrice recommande instamment l'adoption de solutions globales à la crise de la dette qui garantiraient un financement stable et prévisible, accordé à des conditions concessionnelles et non concessionnelles. Il est également nécessaire d'élargir l'Initiative de suspension du service de la dette, ainsi que de donner la priorité aux titres de dette les plus avantageux.

80. **M. Monyane** (Lesotho) dit que la délégation lesothane soutient l'appel à faire du renforcement des capacités productives un pilier central des stratégies de transformation, de relèvement, de développement et de renforcement de la résilience. Malgré la reconnaissance par tous de la nécessité de combler les écarts de développement et d'assurer la survie même des pays en situation particulière, il y a eu peu d'engagement véritable et aucun consensus sur la manière d'y parvenir. Comme pour d'autres défis en matière de développement, une solution toute faite pourrait se révéler inefficace, et il importe de respecter le principe de « ne pas nuire ». Compte tenu des ressources limitées disponibles, le renforcement des capacités productives et la diversification devraient être prioritaires, mais doivent être suivis de mesures spécifiques à chaque pays pour garantir l'accès aux marchés. L'application sans nuance de mesures indifférenciées d'accès aux marchés pourrait nuire aux pays à faible taux d'exportation comme le Lesotho.

81. **M^{me} Jallow** (Observatrice de l'Union internationale des télécommunications (UIT)) dit qu'un Internet universel, fiable, abordable et sûr pour tous est crucial pour maximiser les capacités de production et est indispensable pour atteindre les objectifs de développement durable. Or, les trois-quarts de la population des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement n'ont pas accès à Internet. Afin d'être en mesure d'apporter un soutien accru à ces pays et aux pays à revenu intermédiaire, l'UIT a lancé la coalition numérique Partner2Connect, une alliance multipartite visant à promouvoir une connectivité efficace et la transition numérique dans les pays les plus difficiles à connecter à travers le monde. Les activités de la coalition s'articuleront autour de quatre axes : connecter les populations partout dans le monde, autonomiser les communautés, instaurer des écosystèmes numériques et encourager les investissements. Par ailleurs, l'UIT tire parti d'autres initiatives prises auprès de partenaires au sein du système des Nations Unies et en dehors de celui-ci. D'un coût estimé à 428 milliards de dollars des États-Unis, connecter les non connectés d'ici la fin de la décennie exigera un effort concerté des secteurs public et privé.

Déclarations finales.

82. **M. Liu** Zhenmin (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales), s'exprimant par liaison vidéo, dit que les participants à la réunion ont mis en relief les effets profondément néfastes de la pandémie de COVID-19 sur la vie des gens et sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable. Cette pandémie continue à semer la mort et à provoquer des ravages économiques dans de nombreux pays, notamment dans les pays en situation particulière, qui ont été plus touchés en raison de leur situation spécifique et de leur accès très limité aux vaccins contre la COVID-19.

83. Comme les participants l'ont noté, le renforcement des capacités de production dans ces pays sera décisif pour ce qui est d'un relèvement et d'un développement durable résilients. La technologie et l'innovation pourraient être les principaux moteurs de la diversification et de la transformation de l'économie et sont indispensables pour renforcer les capacités de production. Par exemple, il est essentiel de développer une infrastructure moderne et inclusive en matière de technologies de l'information et des communications et de promouvoir le passage au numérique des services. De nombreuses délégations ont souligné la nécessité d'accroître rapidement les investissements en faveur du renforcement des capacités productives.

84. Les délégations ont également souligné l'importance de la solidarité et de la coopération internationales pour aider les pays à développer les capacités productives résilientes dont ils ont besoin pour reconstruire en mieux. En effet, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies innovantes exigeraient un engagement actif des partenaires de développement, des organisations internationales et régionales, du secteur privé et des fondations. Pour conclure, l'orateur a assuré les délégations du plein soutien qu'accorderait le Département des affaires économiques et sociales à la riposte et aux efforts de relèvement engagés par leurs États respectifs.

85. **M. Kelapile** (Coprésident) dit que la réunion conjointe a mis en lumière les défis et les stratégies possibles de renforcement des capacités productives dans les pays en situation particulière et les pays à revenu intermédiaire. Les intervenants se sont dits convaincus que les pays les plus pauvres devaient développer leurs capacités productives afin de reconstruire en mieux et d'atteindre les objectifs de développement durable. Le renforcement des capacités productives pourrait avoir un impact important sur l'ensemble des objectifs de développement durable parce qu'il favorise les synergies et tient compte des

compromis entre les différents objectifs ; il faut trouver de nouveaux moyens pour appuyer l'action menée par les pays en développement en faveur du renforcement de ces capacités, ce qui leur permettra par là même d'assurer un relèvement résilient et de progresser de nouveau vers la réalisation des objectifs de développement durable. Les intervenants ont également souligné l'importance cruciale du multilatéralisme et des partenariats mondiaux. Pour conclure, l'orateur dit que les résultats de la réunion guideraient les travaux du Conseil et de son système.

86. **M^{me} Frazier** (Coprésidente) dit que les délibérations ont permis de réaffirmer le fort engagement des États Membres en faveur du renforcement des capacités productives. Au cours des derniers mois, les initiatives en matière d'innovation ont permis aux États, aux lieux de travail, aux écoles, aux communautés et aux familles de s'adapter. Il reste beaucoup à faire pour accélérer le renforcement des capacités productives. Cependant, la science a réussi à relever un défi qui semblait impossible il y a quelques mois - à savoir, la mise au point rapide du vaccin. La technologie a rendu possible un monde où les gens peuvent continuer à travailler, à apprendre et à rester en contact avec leurs proches malgré le confinement et la distanciation physique. Il s'agit là de quelques-uns des fondements tangibles qui sous-tendent le renforcement des capacités productives en période difficile.

87. La communauté internationale doit continuer à repousser les limites du possible afin de renforcer plus avant les capacités de production, de mobiliser les investissements et de faire appel à l'innovation afin de parer à la crise mondiale de la COVID-19 et d'atteindre les objectifs de développement durable. Il importe d'investir dans les capacités productives pour aller de l'avant et reconstruire en mieux et se remettre sur la bonne voie pour réaliser les objectifs de développement durable. La solidarité internationale et le soutien multilatéral continueraient d'être nécessaires pour soutenir les efforts des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement, ainsi que des pays à revenu intermédiaire.

La séance est levée à 13 h 25.